Conférence de presse de la CGT le vendredi 26 août 2011 suite au plan de "réduction des déficits publics" présenté par le Premier ministre le 24 août.

Intervention de Bernard THIBAULT, Secrétaire général de la CGT

Cette rencontre nous permet de vous faire part de notre analyse de la situation dans laquelle cette rentrée se présente et de la démarche syndicale qui va être la nôtre pour y faire face.

A la mi-juin, le Comité confédéral national de la CGT considérait déjà que l'affrontement entre les logiques financières et les justes revendications sociales étaient plus que jamais d'actualité.

Nous réaffirmions à l'unisson du Congrès de la Confédération européenne des syndicats unanime notre opposition au Pacte Euro-Plus préparé par les chefs d'état et de gouvernement.

Nous rendions publique notre proposition d'une mobilisation interprofessionnelle unitaire à la rentrée pour obtenir une autre répartition des richesses créées.

Notre premier sentiment à l'issue de la réunion que nous avons tenue hier avec l'ensemble des unions départementales et fédérations de la CGT, c'est que l'ensemble des faits que nous avons pu observer cet été nous conforte dans notre analyse et sur la nécessité de créer les conditions d'une forte intervention des salariés, et ce rapidement.

Le mot qui caractérise le premier Conseil des Ministres d'après congés est « l'austérité ». Je l'avais prédit dans une interview d'un quotidien du soir dès le début juillet.

Pourtant, comme le réaffirme Jozef Nimiec, Secrétaire général adjoint de la CES, « l'austérité comme solution à la pression des marchés, ce n'est pas seulement mauvais pour les gens, c'est mauvais pour l'économie. C'est même le mécanisme qui est à l'origine de la crise aujourd'hui et qui risque de nous faire replonger dans une nouvelle crise ».

De sommet européen en rencontre bilatérale entre chefs d'état, les déclarations se sont multipliées depuis des mois pour accréditer l'idée que les effets de la crise financière de 2008 étaient derrière nous.

Les événements de ces dernières semaines, en France comme au plan international, apportent un cinglant démenti, et pour cause.

La crise est financière, économique et sociale. C'est la crise d'un certain mode de développement basé exclusivement sur la rentabilité financière d'une économie de plus en plus déconnectée des facteurs de production et de la reconnaissance du travail.

Alors qu'il faut faire une nouvelle place au travail et à sa revalorisation, le social demeure une variable d'ajustement dans une sorte de fuite en avant que l'on veut institutionnaliser en France et en Europe.

Le Pacte Euro-Plus, inspiré des propositions du couple Sarkozy-Merckel, illustre l'impasse des orientations retenues pour faire face à la crise actuelle.

Dans une Europe plongée dans la pire des situations depuis plusieurs décennies avec plus de 23 millions de chômeurs, particulièrement les jeunes, la seule réponse des dirigeants politiques repose sur l'adoption de mesures d'austérité, la pression sur les salaires, la réduction des services publics, de la sécurité sociale, des pensions, un durcissement des conditions de travail et de vie.

Dans la logique de ce Pacte Euro-Plus, la Commission européenne a travaillé une série de 27 Recommandations que chaque Etat membre est susceptible d'appliquer au nom de la stabilité et de la convergence économique.

Les recommandations éditées pour la France en juin sont édifiantes :

- Accélérer la résorption du déficit budgétaire,
- Amplifier la réforme des retraites, d'où l'empressement du Ministre du Travail à décréter un nouvel allongement de durée de cotisation pour faire valoir les droits à la retraite,
- Réviser certaines dispositions sur la protection de l'emploi, assouplir le licenciement économique, ce que le Medef appelle « les rigidités du marché du travail »,
- Modérer la hausse du SMIC (ce qui, à nos yeux, est particulièrement provocateur),

- Diminuer ce qu'ils appellent les charges sociales sur le travail (comme le revendiquent là aussi les organisations patronales).

Cette Europe-là ne peut pas être attrayante pour les travailleurs en France et en Europe.

Elle suscite réactions et actions collectives sous différentes formes dans plusieurs pays : Roumanie, Hongrie, Slovaquie, Grèce, Belgique, Espagne, Portugal, Italie, Grande-Bretagne. La mobilisation est à l'ordre du jour.

La CGT sera présente par une délégation à la prochaine euro-manifestation organisée par la CES le 17 septembre à Wroclaw en Pologne, à l'occasion de la rencontre des ministres des finances européens.

Les annonces du Premier ministre cette semaine ne sont donc pas pour nous une surprise.

Elles s'inscrivent dans la droite ligne des réformes précédentes (retraite, RGPP, etc), quels que soient les efforts de communication faits par le gouvernement, (période présidentielle oblige), elles ne sont pas de nature, loin s'en faut, à caractériser une politique favorisant la justice sociale et à résoudre la crise dont nous ne dirons jamais assez que les salariés n'en sont en rien responsables.

On ne peut pas sortir de cette crise en donnant encore et toujours plus de gages aux marchés financiers, aux agences de notation.

Pour nous, la note ce n'est pas un Triple A, c'est un Triple Zéro.

Il ne suffit pas de dire que les plus riches sont appelés à l'effort pour que ce soit vrai. L'impôt exceptionnel sur les plus fortunés pour une recette escomptée de 200 millions d'euros est loin de compenser ce que ces catégories ont accaparé ces dernières années. Rien que la baisse de l'ISF aura réduit les recettes de l'Etat de 2 milliards d'euros. Nous sommes uniquement dans la symbolique politique.

De même pour les entreprises. La correction marginale du dispositif pour les heures supplémentaires annonce 600 millions de recettes nouvelles qui sont à rapporter aux 170milliards d'euros d'aides et d'exonérations accordées aux entreprises par l'Etat et les collectivités territoriales.

A leur propos, le gel annoncé de leurs dotations peut être lourd de conséquences, d'une part sur une hausse prévisible des impôts locaux et, d'autre part, parce que 70% des investissements publics proviennent des collectivités locales.

Le dogme de la suppression d'emplois dans la fonction publique demeure, avec les conséquences induites sur les besoins de la population.

De nouvelles taxes sur le tabac, l'alcool ou autres boissons seront forcément amères, même pour un soda sucré.

Les dépenses de santé seront restreintes et l'accès aux mutuelles rendu plus onéreux. Tous les salariés, surtout les plus modestes, sont très concernés par une mesure de plus d'un milliard d'euros.

Il ne peut pas y avoir de consensus sur de telles bases.

Il peut y avoir « front commun » pour s'attaquer aux marchés financiers mais certainement pas pour leur obéir et faire passer la pilule auprès des salariés. Il n'en est pas question.

La fameuse « règle d'or » est une supercherie qui se transformerait en règle de plomb pour amplifier les réformes antisociales.

Couper aujourd'hui dans les crédits publics n'est pas seulement injuste, c'est dangereux.

Il n'y a pas eu de dérapage des dépenses publiques depuis 3 ans mais effondrement des recettes.

Aujourd'hui, la récession pointe faute de demande entravée par le chômage et la baisse du pouvoir d'achat.

C'est bien le partage défavorable des richesses au détriment des salariés qui a été le facteur fondamental qui a déclenché la crise qui sévit dans le monde depuis 2007.

Le rôle du syndicalisme dans la période est de défendre pied à pied les intérêts quotidiens des salariés à tous les niveaux d'intervention. Le monde ne s'arrête pas de tourner parce qu'il y a des élections présidentielles dans 9 mois.

Pouvoir d'achat, restructurations, précarité sociale, chômage, retraite, services publics, difficultés de logement, d'accès aux réseaux de santé, tous ces problèmes perdurent, voire s'aggravent.

Ils exigent une vigilance et une intervention de tous les instants pour favoriser des mobilisations organisées, orientées sur des mesures immédiates tout en s'inscrivant dans une vision d'avenir qui représente autant d'alternatives aux choix qui dominent aujourd'hui.

La CGT met en avant une série de 10 exigences pour cette rentrée qui seront autant d'axes de campagne dans les entreprises, les professions, les territoires :

- Conditionner toute aide publique au respect de critères portant sur l'emploi, les politiques salariales des entreprises et donner des moyens d'intervention aux salariés sur le bien fondé et l'usage de ces aides. Je rappelle que le montant des exonérations fiscales et sociales et autres aides aux entreprises s'élève à 170milliards d'euros.
- Supprimer les exonérations fiscales et sociales sur les heures supplémentaires. Le nombre d'heures supplémentaires effectué a battu un nouveau record au 2èmetrimestre alors que le chômage augmente.

186 millions d'heures supplémentaires au 2ème trimestre, soit l'équivalent de 400 000 emplois en rythme annuel.

Ce sont les salaires qui doivent augmenter et non le temps de travail de ceux qui s'usent au travail pour avoir les moyens décents pour vivre.

- Il faut agir sur les salaires dans le privé et dans le public. C'est indispensable pour empêcher la baisse de la consommation qui est le moteur de la croissance économique. Nous revendiquons l'ouverture immédiate des Négociations Annuelles Obligatoires par anticipation au titre de 2012 avec priorité sur les salaires et la résorption des inégalités de traitement entre les femmes et les hommes.

La réouverture des négociations salariales dans la fonction publique.

Selon la DARES en 2009 (derniers chiffres officiels):

- Plus de 40% des entreprises de plus de 50 salariés et 90% des entreprises entre 10 et 49 salariés n'ont pas convoqué les négociations annuelles obligatoires. Cette tendance n'a pas sensiblement évolué en 2010.
- 1 salarié sur 2 gagne moins de 1500 euros par mois,
- 6.5 millions de travailleurs touchent moins de 750euros,
- L'écart salarial entre hommes et femmes demeure de 25% en moyenne alors que le gouvernement a renoncé à recourir aux sanctions à l'égard des entreprises hors la loi,
- Pour la première fois depuis 1945, la masse des salaires versés en 2009 dans le secteur privé à été inférieure à celle de l'année précédente,
- Les salaires ont bénéficié de la plus faible progression de ces dix dernières années,
- La CGT revendique un SMIC à 1700euros. Une revalorisation des retraites et des minima sociaux.
- Développer les politiques publiques et notamment donner les moyens indispensables aux politiques d'éducation, de santé, de recherche. Il faut accroître les dépenses publiques favorables au développement des capacités humaines (éducation, santé) et des capacités productives (infrastructures).
- Stopper les suppressions d'emplois, voire créer de nouveaux postes dans la fonction publique et les services publics qui sont des outils pour la cohésion sociale et l'efficacité économique et sociale.
- Il faut contraindre les entreprises à examiner sérieusement toutes les alternatives aux licenciements en élargissant les pouvoirs d'intervention des salariés et de leurs représentants dans leur entreprise, leur groupe, voire leur filière d'activité. Cette intervention doit pouvoir traiter des orientations stratégiques, du devenir des sites et établissements, des mutations économiques et sociales, des besoins de nouvelles qualification, des programmes de recherche et développement.

L'emploi des jeunes et l'emploi industriel nécessitent des mesures spécifiques et urgentes.

Augmentation du chômage pour toutes les catégories, une augmentation des offres précaires d'emploi.

Nous avons du mal à voir sur quoi peut reposer l'optimisme du ministère sur les perspectives d'emploi.

Nous rappelons que le système d'indemnisation du chômage ne bénéficie qu'à moins d'un chômeur sur deux.

La CGT revendique:

- la majoration des cotisations chômage sur les emplois précaires,
- l'élargissement de l'assiette des cotisations et contributions sociales aux primes, stocks-options et à l'intéressement.

Le chômage des plus de 50 ans touche 810 000 personnes, soit 300 000 de plus qu'en 2008.

Ceci relativise très largement les engagements verbaux des employeurs en faveur de l'emploi des seniors et met de nouveau en exergue les effets néfastes de la réforme des retraites de 2010.

Il est inacceptable que le gouvernement reste sourd à notre demande de mesure spécifique pour les chômeurs en fin de droits, condamnés au RSA après une carrière complète du fait de la réforme.

Nous continuerons d'agir pour la reconnaissance de la pénibilité des métiers qui justifient des mesures d'âge pour un départ en retraite anticipé.

- Réformer la fiscalité en profondeur. La baisse des taux d'imposition, l'augmentation des cadeaux fiscaux et une politique favorisant les revenus du patrimoine ont permis aux plus riches de s'enrichir davantage en contribuant moins aux besoins collectifs.

La moitié des foyers fiscaux ne paye pas l'impôt sur le revenu à cause de la faiblesse des salaires et des pensions mais, contrairement aux idées reçues, tous les ménages, y compris les plus pauvres, paient de l'impôt, notamment sous la forme de la TVA qui est l'impôt le plus injuste qui soit.

Les revenus du capital sont, eux, largement épargnés.

Ainsi, pour les 100 français les plus riches qui disposent d'un revenu fiscal de référence moyen de 28 700 000 euros, les actions et obligations représentent 91% des revenus.

Pour l'ensemble des contribuables pour lesquels le revenu de référence moyen est de 22 202 euros, ce sont les salaires et les pensions de retraites, eux imposables, qui représentent 85% des ressources. L'inégalité est flagrante.

- Il faut améliorer la progressivité de l'impôt sur le revenu et créer de nouvelles tranches pour les hauts revenus,
- Augmenter l'ISF,
- Supprimer les niches fiscales inutiles sur la base d'un examen de leur impact économique et social,
- Taxer et/ou soumettre à cotisation tous les revenus sans distinction. A ce propos, un aspect du problème, la mise en concurrence des salariés sur la base du moins-disant social, favorise dans une logique extrême le développement du travail informel. La France n'échappe pas à cette dérive.

La CGT alerte sur ce phénomène dont l'impact sur l'économie et les comptes sociaux prend des proportions importantes.

Le travail non déclaré représente 4% du PIB, selon les estimations officielles des services de l'Etat.

En freinant la régularisation des salariés sans-papiers, le gouvernement se fait complice du développement du travail au noir et empêche un apport financier important pour les comptes sociaux.

A titre d'exemple, la régularisation de 100 000 salariés payés au SMIC représenterait un apport de 280 millions d'euros sur la base des modalités de cotisations actuelles.

- Alléger le poids des impôts indirects telle la TVA,
- Il convient de transformer l'impôt sur les sociétés. Il pourrait augmenter pour les entreprises qui utilisent leurs bénéfices pour capitaliser ou verser de gros dividendes et baisser pour les entreprises qui embauchent, augmentent les salaires, investissent dans l'outil de travail, dans la recherche, la préservation de l'environnement ..., Je vous rappelle que la masse des dividendes versés par les entreprises non financières s'élevait à 210 milliards d'euros en 2010, soit l'équivalent de un tiers de la totalité de la masse salariale des entreprises.

Ces dividendes dépassent donc les investissements de ces mêmes entreprises qui s'élevaient à 182 milliards d'euros.

- Revoir la fiscalité locale afin de réduire les impôts et taxes sur les ménages à revenu modeste et rétablir, renforcer la responsabilité des entreprises vis-à-vis de leur lieu d'implantation.
- Réformer le financement de la protection sociale.
- Créer un pôle financier public et établir un mécanisme de crédits à taux réduits pour favoriser l'investissement productif : l'emploi, la formation, la recherche, les équipements. La puissance publique doit faire prédominer l'intérêt collectif dans la gestion du secteur financier.
- Au plan européen et international, il faut taxer les mouvements spéculatifs de capitaux et éradiquer les paradis fiscaux.
- Mettre en place un fond européen de solidarité sociale et de développement économique.

Les Etats sont capables de créer un fonds de 750 milliards d'euros pour sauver les financiers. En lieu et place, on peut envisager avec le concours de la BCE la constitution d'un fonds important pour financer le développement social et économique, la réduction des inégalités à l'échelle de l'union européenne.

Nous avons bien conscience qu'il ne suffit pas d'énoncer nos propositions et nos revendications pour être entendus.

Gouvernement et organisations patronales restent d'abord sensibles au rapport de force, chaque jour en apporte la preuve. Il faut donc travailler la mobilisation.

Nos sommes engagés avec d'autres organisations dans la préparation de la journée de grève unitaire des Personnels de l'Education le 27 septembre pour l'arrêt des suppressions d'emplois et un autre budget pour l'éducation.

Nous sommes également engagés dans la journée unitaire de manifestations des retraités le 6 octobre à l'appel de tous les syndicats pour la prise en charge de la perte d'autonomie et l'augmentation des retraites.

Le renvoi du dossier dépendance illustre l'impossibilité pour le gouvernement de faire admettre les mesures de financement qu'il préconise et dont il mesure l'impopularité auprès de tous les acteurs concernés.

Notre réunion d'hier a bien sûr confirmé la nécessité d'en appeler à la mobilisation des salariés.

C'est à l'unanimité des organisations professionnelles et départementales de la CGT que nous nous prononçons pour que l'intersyndicale s'oriente sur l'organisation d'une journée de mobilisation interprofessionnelle au début octobre avec l'organisation de manifestations et la mise en débat de grèves décidées dans les entreprises avec les salariés.

Les secousses économiques et les répercussions sociales pour la prochaine période risquent d'être fortes pour tout le monde, quel que soit son statut.

Personne ne peut raisonnablement s'estimer protégé et à l'abri de leurs répercussions.

L'engagement dans le syndicat et dans l'action syndicale est un levier efficace dès lors qu'il est actionné par un grand nombre.

Nous allons donc aussi, vous l'avez compris, mener campagne pour l'adhésion des salariés à la CGT.

Note : Revenu fiscal de référence = revenu-charges liées au travail (ex : abattement de 10%)